



# CONGRES MONDIAL AMAZIGH

ⴰⵔⴰⵎⴰⵣⴰⵢⵏ ⴰⵎⴰⵣⴰⵢⵏ ⴰⵎⴰⵣⴰⵢⵏ  
AGRAW AMADLAN AMAZIGH

C.M.A BP 124 – 108 rue Damremont 75018 Paris - Tél/Fax : 33.4.76.25.85.86  
Email : [congres.mondial.amazigh@wanadoo.fr](mailto:congres.mondial.amazigh@wanadoo.fr) - [www.congres-mondial-amazigh.org](http://www.congres-mondial-amazigh.org)

## Algérie : Les graves atteintes aux droits humains au Mzab portées au Parlement Européen et à l'ONU

En tant qu'ONG de défense des droits des Amazighs, le Congrès Mondial Amazigh (CMA) a organisé les 18 et 20 novembre 2015, deux rencontres importantes l'une au Parlement Européen à Bruxelles et l'autre à l'ONU à Genève, afin de dénoncer les graves violations que subissent les Mozabites depuis des décennies et particulièrement depuis l'année 2013.

A Bruxelles, la rencontre a été organisée par l'Alliance Libre Européenne (ALE) et accueillie au Parlement Européen par le Député Catalan Jordi Sebastia, en partenariat avec le CMA.

Ont participé à la réunion François Alfonsi, Président de l'ALE et ses collaborateurs, Jordi Sebastia, Député au Parlement Européen et ses collaborateurs, d'autres parlementaires européens, Gustave Alirol, Président de RPS, des représentants d'ONG internationales, les représentants du CMA (Moussa Ag Assarid, Khalid Zerrari et Belkacem Lounès), Maître Salah Dabouz, avocat des détenus du Mzab et Président de la Ligue algérienne de défense des droits de l'homme (LADDH), Brahim Cherifi, Dabouz Mohammed, El-Hachmi Bahamida, militants Mozabites et Yella Houha, membre du comité de soutien aux détenus du Mzab.



François Alfonsi a rappelé que cette initiative s'inscrit dans le cadre du partenariat entre l'ALE et le CMA et a réaffirmé le choix de l'ALE de soutenir le peuple amazigh et ses différentes composantes. Il a ensuite déclaré qu'aujourd'hui il est nécessaire de protéger le peuple Mozabite contre les agressions et la répression qu'il subit de la part de l'Etat algérien. Jordi Sebastia a pour sa part indiqué qu'il ne peut y avoir de droits de l'homme sans le respect des droits du peuple amazigh en Algérie et dans les autres pays du nord de l'Afrique. Il a indiqué qu'il va examiner avec ses collègues, comment actionner les instruments politiques européens pour faire pression sur l'Algérie afin d'obtenir la libération des détenus du Mzab dans les plus brefs délais.

Dans une brève présentation du Mzab dans le contexte algérien, Belkacem Lounès a expliqué comment l'Etat algérien a progressivement incrusté les Arabes Chaamba dans la vallée du Mzab et au sein même des cités Mozabites, dans le but évident de peupler le Mzab par les Arabes et de détruire progressivement la civilisation des At-Mzab, par l'assimilation forcée et/ou par la violence comme c'est le cas aujourd'hui.

Maitre Dabouz a ensuite rappelé l'histoire des agressions que subissent les At-Mzab depuis l'indépendance de l'Algérie, les causes de l'acharnement de l'Etat algérien contre eux et les différentes graves atteintes aux droits individuels et collectifs du peuple Mozabite. Maitre Dabouz a insisté sur les dégâts humains (les morts et blessés) et les opérations de destruction de la civilisation Mozabite par les Arabes Chaamba avec la complicité des autorités de police algériennes. L'avocat des détenus a montré, images à l'appui, comment la police et la gendarmerie algériennes prêtent main forte aux agresseurs au cours de leurs actions criminelles contre les At-Mzab. Il a insisté sur les harcèlements judiciaires et policiers que subissent les défenseurs des droits du peuple Mozabite et certains élus opposés à la politique gouvernementale. Il a montré le caractère illégal de la décision de procéder aux arrestations des Mozabites actuellement en prison et la nature politique des charges retenues contre eux. Maitre Dabouz illustre son propos en citant le cas du Dr Kameledine Fekhar qui a été arrêté juste après avoir adressé une lettre au secrétaire général de l'ONU pour lui demander la mise sous protection internationale du peuple Mozabite.

En tant que membre du comité de soutien aux détenus du Mzab, Yella Houha est intervenu pour rappeler aux responsables européens, la nécessité d'agir vite pour libérer les prisonniers politiques Mozabites car ils sont non seulement arbitrairement détenus mais surtout, ils subissent les mauvais traitements qui peuvent les conduire à la mort comme cela est déjà arrivé à deux d'entre eux, Benchikh Aissa et Baouchi Affari.

Le 20 novembre, au siège de l'ONU à Genève, le CMA avait programmé deux réunions, la première avec les responsables des différentes thématiques (Défenseurs des droits de l'homme, Torture, Exécutions sommaires, détention arbitraire et droits des peuples autochtones) et la deuxième, avec la responsable géographique Afrique du nord et Moyen-Orient (MENA). Ont participé aux réunions, Belkacem Lounès (CMA), Maitre Dabouz (avocat des détenus et Président de la LADDH), El-Hachmi Bahamida et Mohamed Dabouz, militants Mozabites.



Documents visuels à l'appui, Belkacem Lounès (CMA) a introduit le sujet par une présentation générale de la problématique Mozabite et les particularités géographiques, historiques, sociales et culturelles des At-Mzab, ainsi que la politique et les pratiques racistes et violentes de l'Etat algérien à l'encontre du peuple Amazigh Mozabite. Pourtant, les At-Mzab sont connus et reconnus pour être un peuple pacifique, tolérant, discret, laborieux et dont le mode de vie est d'une grande sobriété.

Maitre Dabouz a pris le relais pour aborder une à une les différentes catégories de violations des droits individuels et collectifs des citoyens du Mزاب depuis 1962 (date d'indépendance de l'Algérie) et qui ont atteint leur paroxysme au cours des deux dernières années. Illustrant son propos par des photos et de courts extraits de vidéos, l'avocat des détenus d'opinion a clairement montré à l'assistance, les cas de coups donnés par des policiers à des citoyens du Mزاب ayant entraîné leur mort, la torture et autres traitements inhumains exercés sur les prisonniers, la mort suspecte en prison de deux détenus (Benchikh Aissa et Baouchi Affari), le soutien clairement identifié de la police et de la gendarmerie algériennes apporté aux agresseurs et destructeurs des biens, le saccage du patrimoine historique et culturel du Mزاب, les arrestations illégales de plusieurs dizaines de citoyens du Mزاب au mois de juillet dernier, leur détention arbitraire et les graves accusations, notamment d'«atteinte à la sûreté de l'Etat» portées à leur encontre, passibles de la peine capitale. Maitre Dabouz précise que les citoyens tels que Nacer-Eddine Hadjadj, Kacem Soufghalem, Nouredine Kerouchi, Nouredine Lakhbiti et bien d'autres, sont particulièrement visés par les autorités algériennes en raison de leurs critiques du gouvernement. Il ajoute que le Dr Kameledine Fekhar est le plus ciblé par le gouvernement car il est considéré comme le leader de la contestation Mozabite mais aussi parce qu'il a appelé à la mise sous protection internationale du peuple Mozabite. El-Hachmi Bahamida et Mohamed Dabouz, habitants de Berriane, ont éclairé les représentants de l'ONU par leurs témoignages précis et détaillés concernant les cas d'assassinats de Mozabites, d'incitation à la haine anti-Mozabites, de destructions de domiciles et des biens appartenant à des Mozabites. Ils ont également dénoncé les expropriations illégales de terrains appartenant à des Mozabites par les autorités pour les attribuer à des Arabes, ainsi que les discriminations à l'emploi dans la fonction publique au détriment des Mozabites, habitants autochtones du Mزاب.

A la suite des exposés, les responsables des différentes thématiques des droits de l'homme de l'ONU ont posé beaucoup de questions et demandé des précisions sur plusieurs points soulevés par les orateurs. En fin de réunion, ils ont déclaré qu'ils allaient suivre cette question et expliqué comment ils comptaient procéder afin d'intervenir auprès du gouvernement algérien, particulièrement pour obtenir la libération des détenus politiques Mozabites.

Au cours de la dernière réunion avec la responsable géographique Moyen-Orient et Afrique du nord, la délégation amazighe a refait le même exposé et a demandé instamment à ce que l'ONU intervienne en urgence pour libérer les détenus politiques Mozabites et trouver un moyen de protection du peuple du Mزاب contre les violences criminelles qu'il subit et qui visent son anéantissement.

En tout état de cause, le CMA s'engage à assurer le suivi de cette question aussi bien auprès de la Commission et du Parlement Européens que de l'ONU, pour obtenir dans un premier temps la libération des détenus Mozabite et la fin des violences contre le peuple At-Mزاب et ensuite la fin de l'impunité dont bénéficient les auteurs et les responsables des crimes commis contre les Mozabites en Algérie.

Genève, 20 novembre 2015

Compte rendu CMA.